

ça bouge



ça va bien

Les nounous à domicile ont enfin leur CE
Jusqu'ici, il fallait être salarié dans une entreprise pour profiter des avantages d'un comité d'entreprise (loisirs à prix réduits, remises sur les biens d'équipement, etc.). Pas juste! Désormais, les employés à domicile auront eux aussi leur CE... virtuel. Pour s'inscrire, il suffit de se connecter sur le site officiel de l'emploi direct à domicile: www.particulieremploi.fr (adhésion: 9,90 €).

3 questions à

Olivier Toma, président du Comité pour le développement durable en santé (C2DS)



Mieux contrôler les cosmétiques pour bébés

Les mallettes distribuées en maternité contiennent des produits de soins qui ne sont pas sans danger pour les bébés. Explications du directeur de la clinique Champeau à Béziers.

Que reprochez-vous à ces mallettes?

Ces boîtes offertes aux mamans avant qu'elles ne quittent la maternité contiennent des échantillons de cosmétiques pour bébé qui m'inquiètent. En

tant que directeur de maternité, je ne peux cautionner ces produits qui contiennent des substances toxiques, comme les parabens, des conservateurs qui, on le sait, sont cancérigènes chez le rat.

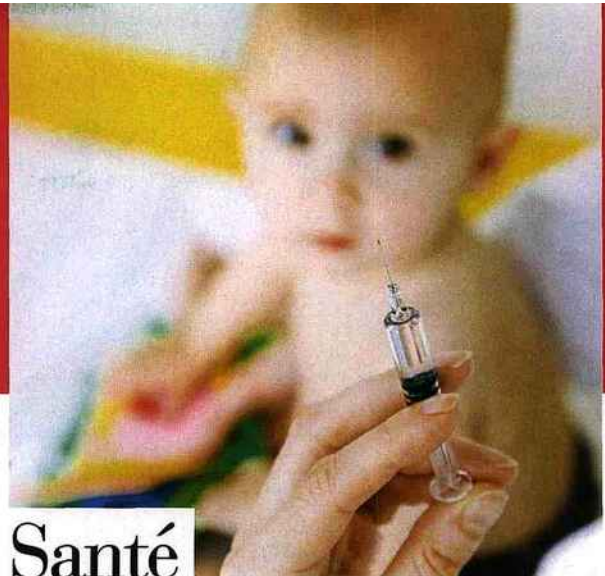
Les industriels sont pourtant dans la légalité?

En effet, ces substances sont autorisées et les industriels respectent les seuils en vigueur. Ils nous répondent d'ailleurs que leurs produits sont contrôlés par les autorités de santé. Mais ce n'est pas une question de seuil, ces cosmétiques sont dangereux, c'est tout. Comme ils ne répondent pas à un besoin vital, autant s'en passer!

Qu'attendez-vous des fabricants?

Qu'ils utilisent des procédés alternatifs pour mettre au point leurs cosmétiques. C'est possible: il y a des systèmes de stérilisation et de lyophilisation qui évitent d'avoir recours à certains conservateurs.

A. U.



Santé

Hépatite B, de nouveau le doute...

Une étude, réalisée par le Pr Marc Tardieu, neuropédiatre à l'hôpital du Kremlin-Bicêtre, jette de nouveau la suspicion sur le vaccin contre l'hépatite B. Généralisée par les pouvoirs publics en 1994, la vaccination a été interrompue en 1998 en milieu scolaire car le vaccin était alors accusé de provoquer des cas de scléroses en plaques (Sep)... Depuis, les études se sont succédé: les unes soulignant l'absence de risque, les autres indiquant qu'il pourrait y avoir un lien entre le vaccin et la maladie. Il n'est pas sûr que l'enquête du Pr Tardieu portant sur une cohorte d'enfants ayant été vaccinés entre le 1^{er} janvier 1994 et le 31 décembre 2003 éclaircisse le débat... En effet, la lecture des résultats est loin d'être simple. On peut même l'interpréter de différentes façons. Alors faut-il, oui ou non, vacciner les enfants contre l'hépatite B? Le Comité technique des vaccinations en tout cas considère que les travaux du Pr Marc Tardieu ne remettent pas en question, en terme de vaccination contre l'hépatite B, les recommandations actuelles. Conclusion: continuons à protéger nos bébés.

Anne Ulpat

PHOTOS: VOISIN/PRIANE, DR.

À GAGNER

Mon 1^{er} appareil photo numérique

Antichoc et waterproof, cet appareil photo est parfaitement adapté aux plus jeunes grâce à sa prise en main antidérapante et sa visée deux yeux. Il dispose d'un écran LCD et d'une résolution de 1,3 mégapixels pour prendre de superbes photos. Fisher-Price, 80 €, www.allomattel.com Pour participer, laissez vos coordonnées au 0892 68 00 19*. Un tirage au sort désignera les 8 gagnants. * 0,34 € la minute.



Et si vous donniez votre lait?

Les lactariums, vous connaissez sans doute: il s'agit de centres de collecte, de conservation et de distribution de lait maternel. Il est destiné aux bébés prématurés ou à ceux qui souffrent d'une pathologie digestive lourde, d'une cardiopathie, d'une insuffisance rénale... Le lait maternel contient en effet de nombreux anticorps indispensables à l'organisme de ces petits particulièrement fragiles. Et parfois leurs mères ne peuvent pas les allaiter. Le lactarium fait donc appel à la générosité des autres jeunes mamans... Le tire-lait est fourni et des collecteurs passent à domicile pour récupérer les dons. Pour connaître les coordonnées du lactarium le plus proche, renseignez-vous auprès de votre maternité.